

CGT, CFDT, et SNU-TEF FSU de l'administration centrale du Ministère de l'économie, finances, et de l'emploi, et du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité (DARES et DREES)

SGEN-CFDT du Ministère de l'Éducation Nationale, et Ministère de l'enseignement supérieur et recherche (DEPP)

CGT de l'administration centrale du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (SESSI)

SUD, SYGMA FSU, CFDT et SYAC-CGT du Ministère de l'Agriculture et de la pêche (SCEES)

CGT, CFDT, SUD, CGT-FO, CFTC, CGC de l'Insee

Communiqué de presse des syndicats de la statistique publique

Par dépêche AFP, les statisticiens publics ont appris hier que le Président de la République avait décidé leur délocalisation à Metz.

Cette décision a été prise pendant l'été, sans aucune concertation et en ignorant complètement l'organisation et la dynamique de la statistique publique (direction générale de l'Insee, établissements régionaux, services statistiques des ministères).

Nous constatons ainsi, un total mépris des personnels et pour la réalisation de statistiques et d'études de qualité. M. Sarkozy ne s'est pas gêné pour critiquer régulièrement de façon démagogique des résultats statistiques qui ne venaient pas illustrer son discours politique. Il a même licencié le précédent directeur de l'Insee, auquel il s'était opposé lors de son passage au ministère des Finances. A présent, c'est un nouveau coup que M. Sarkozy souhaite porter à la statistique publique qui informe en toute rigueur scientifique sur les réalités du pays.

En effet, la délocalisation rapide et massive d'emplois annoncée, ne peut qu'affaiblir la qualité de l'information statistique publique produite. Cela favorisera encore une pratique politique de décisions qui repose sur le fait du prince et non sur des informations objectives.

Le Directeur Général de l'Insee et M. Duport, vice-président du Cnis (Conseil National de l'Information Statistique), ont accepté de remettre un rapport au gouvernement avant la fin de l'année. Ce dernier devra « préciser ce que pourraient être les contours d'un pôle messin, qui préserve au mieux les intérêts de la statistique publique ».

Cette mission a clairement pour objet de mettre en œuvre la décision de délocalisation qui n'a aucunement pour but d'améliorer la statistique publique.

Les syndicats de la statistique publique sont déterminés à lutter pour préserver la qualité d'une statistique publique forte au plan national régional et local, l'un des piliers d'une vraie démocratie.

Paris, le 4 septembre 2008